



RCS : BAR LE DUC  
Code greffe : 5501

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40062  
Numéro SIREN : 347 890 840  
Nom ou dénomination : BERTHOLD S.A.

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000766

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**BAR-LE-DUC**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2017/000766**  
n° de gestion : **1988B40062**  
n° SIREN : **347 890 840 RCS Bar le Duc**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc certifie avoir procédé le 02/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

BERTHOLD S.A. - Société anonyme  
114 rue du Rattentout 55320 Dieue-sur-meuse -FRANCE-

**date de clôture : 30/09/2016**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



124265

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BARTHOLD SA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2

Adresse de l'entreprise : 114 rue du Rattentout 55320 DIEUE SUR MEUSE

Durée de l'exercice précédent \* 1 2

Numéro SIRET\* 3 4 7 8 9 0 8 4 0 0 0 0 1 5

Néant  \*

				Exercice N clos le		
				3 0 10 9 2 0 1 6		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	182 275	AG	163 604	
	Fonds commercial (1)	AH	15 245	AI	18 671	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	15 245	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN	1 264 984	AO	105 174	
	Constructions	AP	4 573 183	AQ	2 145 131	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 888 990	AS	5 131 074	
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 580 534	AU	1 571 633	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	98 863	CV	98 863	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	500 000	BE	500 000	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	958 747	BI	958 747	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	17 062 820	BK	9 116 617	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	894 859	BM	894 859	
		BN	54 342 921	BO	1 981 851	
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	AVances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 802 153	BY	15 335
		Autres créances (3)	BZ	13 545 075	CA	13 545 075
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	5 000 934	CE	5 000 934
DIVERS	Disponibilités	CF	267 152	CG	267 152	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	159 749	CI	159 749	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	76 012 844	CK	1 997 186	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	93 075 664	1A	11 113 803	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		BERTHOLD SA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....			DA	320 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	32 020	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )			DG		
	Report à nouveau			DH	10 180 323	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	820 242	
	Subventions d'investissement			DJ	294 698	
	Provisions réglementées *			DK	142 032	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	11 789 315	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	475 709	
	Provisions pour charges			DQ	33 600	
<b>TOTAL (III)</b>			DR	509 309		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 799 492	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )			DV	1 916 819	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	56 505 200	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 103 642	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 885 308	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	107 065	
Compte régul.	Autres dettes			EA	345 711	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	69 663 237		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	81 961 861		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	11 359 240	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	696	

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : BERTHOLD SA				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 800	FB		FC 7 800	
	Production vendue	} biens *	FD	108 601	FE		FF 108 601
			} services*	FG	47 766 534	FH	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		47 882 935	FK		FL 47 882 935
	Production stockée*					FM (8 161 325)	
	Production immobilisée*					FN 512 397	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 1 602 629	
	Autres produits (1) (11)					FQ 4	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR 41 836 640
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
Variation de stock (marchandises)*						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU 7 392 594	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV (41 611)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW 18 052 407	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX 587 974	
Salaires et traitements*						FY 9 476 027	
Charges sociales (10)						FZ 2 909 650	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA 1 423 081
				} - dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD 394 000	
Autres charges (12)						GE 8	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF 40 944 460	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG 892 180	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 200 422	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP 200 422	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 60 277	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU 60 277	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV 140 145	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW 1 032 325	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		BERTHOLD SA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	161 433	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	59 541	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	220 973	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	81 488	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	106 955	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	93 320	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	281 763	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(60 790)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	151 293	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	42 258 035	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	41 437 793	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	820 242	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	314 918
			- Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	30 409
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	450 600
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits des cessions éléments d'actif					125 000	
Quote part subventions investissement					30 953	
Produits exceptionnels					5 480	
Reprise amortissements dérogatoires					59 541	
Amendes, VNC, dotation amort dérogatoire				251 354		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
charges exercices antérieurs				30 409		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		1		2		3					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		189 094		KE		9 950			
CORPORELLES	Terrains										KG		202 276		KH		KI		1 062 708		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		2 732 508		KK		KL		949 655			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN		KO					
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP		912 688		KQ		KR		8 033				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS		6 143 790		KT		KU		940 469				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV				KW		KX					
		Matériel de transport *								KY		2 356 106		KZ		LA		131 184			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB		112 602		LC		LD		9 768			
		Emballages récupérables et divers *								LE				LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours										LH		1 943 391		LI		LJ				
	Avances et acomptes										LK				LL		LM				
	TOTAL III										LN		14 403 360		LO		LP		3 101 816		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G				8M		8T			
		Autres participations										8U		98 863		8V		8W			
Autres titres immobilisés										IP				IR		IS		500 000			
Prêts et autres immobilisations financières										IT		9 860		IU		IV		952 187			
TOTAL IV										LQ		108 723		LR		LS		1 452 187			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		14 701 177		ØH		ØJ		4 563 953			

CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		1		2		3		4			
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		1 524		197 520		IX			
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		1 264 984		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA				MB		3 682 163		MC					
		Sur sol d'autrui		IR				MD				ME				MF					
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS				MG		29 700		MH		891 020		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		195 269		MK		6 888 990		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU				MM				MN				MO					
		Matériel de transport		IV				MP		29 126		MQ		2 458 164		MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS				MT		122 370		MU					
	Emballages récupérables et divers*		IX				MV				MW				MX						
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		1 943 391		NA		NB		
Avances et acomptes										NC		ND				NE		NF			
TOTAL III										IY		NG		2 197 486		NH		15 307 690			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations										IØ		ØX		ØY		98 863		ØZ		
	Autres titres immobilisés										II		2B		2C		500 000		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F		958 747		2G		
	TOTAL IV										I3		NJ		3 300		NK		1 557 610		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		2 202 310		ØL		17 062 820		ØM	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2016

Exercice N clos le 3 10 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: BERTHOLD SA
Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

## AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		BERTHOLD SA										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
TOTAL I		CY			EL			EM			EN				
TOTAL II		PE	154 266		PF	10 862		PG	1 524		PH	163 604			
Terrains		PI	52 117		PJ	53 057		PK			PL	105 174			
Constructions	Sur sol propre	PM	1 243 081		PN	142 918		PO			PQ	1 385 999			
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	724 113		PW	64 720		PX	29 700		PY	759 132			
	Autres immobilisations corporelles	PZ	4 583 581		QA	649 103		QB	101 610		QC	5 131 074			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG				
	Matériel de transport	QH	984 553		QI	509 416		QJ	16 468		QK	1 477 501			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	81 433		QM	12 699		QN			QO	94 132			
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT				
TOTAL III		QU	7 668 877		QV	1 431 913		QW	147 778		QX	8 953 012			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	7 823 143		ØP	1 442 776		ØQ	149 302		ØR	9 116 617			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4		N5		N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6	P7		P8		P9		Q1				
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2	R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1		S2		S3		S4			
Inst techniques mat. et outillage	S5	S6		S7	S8		S9		T1		T2				
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4		93 326	T5	T6		59 546	T7	T8		33 780			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3	U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2		V3		V4		V5			
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7		W8		W9		X1			
TOTAL III	X2	X3		93 326	X4	X5		59 546	X6	X7		X8	33 780		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL							NM							NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		93 326	NR	NS		NT	59 546	NU	NV		33 780		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	93 326		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	59 546		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	33 780			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP			SR				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>BERTHOLD SA</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 108 253	TM 93 326	TN 59 546	TO 142 032
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z 108 253	TS 93 326	TT 59 546	TU 142 032
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 119 309	5W 394 000	5X 4 000	5Y 509 309
	<b>TOTAL II</b>	5Z 119 309	TV 394 000	TW 4 000	TX 509 309
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N 2 379 552	6P 750 328	6R 1 148 029	6S 1 981 851
	Sur comptes clients	6T 15 335	6U	6V	6W 15 335
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B 2 394 887	TY 750 328	TZ 1 148 029	UA 1 997 186
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 2 622 449	UB 1 237 654	UC 1 211 575	UD 2 648 528
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	1 144 328	UF	1 152 029
		UG		UH	
		UJ	33 780	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

Désignation de l'entreprise :		BERTHOLD SA		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	958 747	UV		UW	958 747			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	17 054				17 054			
	Autres créances clients		UX	1 785 099		1 785 099					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY	41 907		41 907					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	49		49					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 733		3 733				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 462 314		8 462 314				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	232 222		232 222				
		Divers		VP	119 723		119 723				
	Groupe et associés (2)		VC	4 492 152		4 492 152					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	192 974		192 974					
	Charges constatées d'avance		VS	159 749		159 749					
	<b>TOTAUX</b>			VT	16 465 724	VU	15 489 923	VV	975 801		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 799 492		696		1 798 796			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 103 642		6 103 642						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 102 637		1 102 637						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 173 814		1 173 814						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	559 052		559 052					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	49 806		49 806						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	107 065		107 065						
Groupe et associés (2)		VI	1 916 819		1 916 819						
Autres dettes (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		8K	345 711		345 711						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	13 158 037	VZ	11 359 240		1 798 796			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : BERTHOLD SA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 30092016		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	10 651		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 931		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	18 861	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	20 440	
	Amendes et pénalités		WJ	1 579	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	154 627	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
				- imposées aux taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme					
				- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	208 333	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							<b>TOTAL I</b>		
							1 217 223		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	* Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
	Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
									PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	569 956	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>		
							717 390		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)		499 833		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			499 833		





10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>BERTHOLD SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	18 861	9L 48 340
PARTICIPATION	9M		9N 45 307
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	18 861	YO 93 647
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

N° 2058-C-SD 2016

Désignation de l'entreprise <b>BERTHOLD SA</b>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	9 206 635	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	973 688		Dividendes	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE								
					Report à nouveau	ZF								
	<b>TOTAL I</b>	ØF	10 180 323		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		10 180 323						
<b>DISTRIBUCTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ	824 662								
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR									
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	11 075 921								
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8			XQ	1 933 923								
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	914 136								
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	69 932								
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV									
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	4 058 495								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	18 052 407		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	303 111								
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )	ZS			9Z	284 863								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	587 974		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	8 734 403								
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	4 927 137								
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*				ØB	6 977 131								
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS									
	— Effectif moyen du personnel * ( dont : apprentis : 10,76 handicapés ) :				YP	246,14								
	— Effectif affecté à l'activité artisanale				RL									
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2,09	%							
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0		ZR					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	499 833	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	1 323 106	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

**EXEMPLAIRE GREFFE**

**SA BERTHOLD**  
114 Rue du Rattentout  
55320 DIEUE SUR MEUSE  
**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 30 Septembre 2016**



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 30 septembre 2016**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BERTHOLD, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société utilise la méthode de comptabilisation de l'achèvement comme indiqué dans l'annexe à la rubrique « travaux à long terme ». Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à revoir les dossiers des affaires les plus significatives pour justifier la prise en compte du résultat dans l'exercice en fonction de la date d'achèvement.
- Lors de la clôture, comme précisé dans l'annexe à la rubrique « stocks » votre société procède à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des travaux en cours, lorsque la valeur des travaux en prix de revient est supérieure au prix de vente à la date de clôture de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, nous avons procédé à la revue des éléments justifiant l'estimation de ces provisions.
- Par ailleurs comme précisé dans l'annexe à la rubrique « provision pour risques » votre société constate des provisions concernant des affaires en cours où il existe un litige technique entraînant des coûts financiers supplémentaires à venir pouvant rester à la charge de votre société.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs susceptibles de remettre en cause ces évaluations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

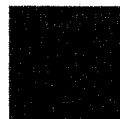
**A ORLEANS, le 14 mars 2017**

**ARCHE**  
**Société de Commissaires aux Comptes**  
**Inscrite à la Compagnie Régionale**  
**d'ORLEANS**

**Philippe RIMMER**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Chargé du mandat**



# Bilan





# Bilan Actif

BERTHOLD SA

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Edition du 02/02/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	182 275	163 604	18 671	19 583
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>197 520</b>	<b>163 604</b>	<b>33 916</b>	<b>34 828</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 264 984	105 174	1 159 809	150 159
Constructions	4 573 183	2 145 131	2 428 052	1 678 003
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 888 990	5 131 074	1 757 916	1 560 209
Autres immobilisations corporelles	2 580 534	1 571 633	1 008 901	1 402 722
Immobilisations en cours				1 943 391
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>15 307 690</b>	<b>8 953 012</b>	<b>6 354 678</b>	<b>6 734 483</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	98 863		98 863	98 863
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 000		500 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	958 747		958 747	9 860
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>1 557 610</b>		<b>1 557 610</b>	<b>108 723</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>17 062 820</b>	<b>9 116 617</b>	<b>7 946 204</b>	<b>6 878 034</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	894 859		894 859	853 248
Stocks d'en-cours de production de biens	54 342 921	1 981 851	52 361 070	60 124 694
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>55 237 780</b>	<b>1 981 851</b>	<b>53 255 929</b>	<b>60 977 942</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				1 961
Créances clients et comptes rattachés	1 802 153	15 335	1 786 818	1 058 964
Autres créances	13 545 075		13 545 075	11 414 839
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>15 347 228</b>	<b>15 335</b>	<b>15 331 893</b>	<b>12 475 765</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 000 934		5 000 934	7 000 000
Disponibilités	267 152		267 152	1 509 776
Charges constatées d'avance	159 749		159 749	168 969
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>5 427 836</b>		<b>5 427 836</b>	<b>8 678 744</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>76 012 844</b>	<b>1 997 186</b>	<b>74 015 657</b>	<b>82 132 451</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

**TOTAL GÉNÉRAL**

**93 075 664**

**11 113 803**

**81 961 861**

**82 010 485**

# Bilan Passif

BERTHOLD SA

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Edition du 02/02/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	320 000	320 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	32 020	32 020
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 180 323	9 206 635
<b>Résultat de l'exercice</b>	820 242	973 688
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>11 352 585</b>	<b>10 532 343</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	294 698	204 989
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	142 032	108 253
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11 789 315</b>	<b>10 845 584</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	475 709	85 709
Provisions pour charges	33 600	33 600
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>509 309</b>	<b>119 309</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 799 492	366 393
Emprunts et dettes financières divers	1 916 819	944 699
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>3 716 311</b>	<b>1 311 092</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	56 505 200	65 812 423
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 103 642	7 390 192
Dettes fiscales et sociales	2 885 308	3 132 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 065	119 944
Autres dettes	345 711	279 881
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>9 441 726</b>	<b>10 922 077</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>69 663 237</b>	<b>78 045 592</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>81 961 861</b>	<b>89 010 485</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

BERTHOLD SA

Période du 01/10/15 au 30/09/16  
Edition du 02/02/17  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
Ventes de marchandises	7 800		7 800	12 251
Production vendue de biens	108 601		108 601	137 416
Production vendue de services	47 766 534		47 766 534	40 089 648
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>47 882 935</b>		<b>47 882 935</b>	<b>40 239 315</b>
Production stockée			(8 161 325)	6 768 611
Production immobilisée			512 397	1 285 374
Subventions d'exploitation				4 793
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 602 629	2 212 504
Autres produits			4	5 776
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>41 836 640</b>	<b>50 516 372</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 392 594	8 939 884
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(41 611)	135 841
Autres achats et charges externes			18 052 407	22 691 133
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>25 403 391</b>	<b>31 766 858</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			587 974	810 411
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			9 476 027	10 088 145
Charges sociales			2 909 650	3 350 728
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>12 385 677</b>	<b>13 438 873</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 423 081	1 489 064
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			750 328	1 699 026
Dotations aux provisions pour risques et charges			394 000	69 103
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>2 567 409</b>	<b>3 257 194</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			8	6 259
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>40 944 460</b>	<b>49 279 594</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>892 180</b>	<b>1 236 778</b>

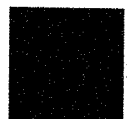
# Compte de Résultat (Seconde Partie)

BERTHOLD SA

Période du 01/10/15 au 30/09/16  
 Edition du 02/02/17  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>892 180</b>	<b>1 236 778</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	200 422	415 121
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>200 422</b>	<b>415 121</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	60 277	30 740
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>60 277</b>	<b>30 740</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>140 145</b>	<b>384 381</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 032 325</b>	<b>1 621 159</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	161 433	157 700
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 541	33 045
	<b>220 973</b>	<b>190 745</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	81 488	337 083
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	106 955	60 164
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	93 320	52 636
	<b>281 763</b>	<b>449 883</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(60 790)</b>	<b>(259 138)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		37 756
Impôts sur les bénéfices	151 293	350 577
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>42 238 035</b>	<b>51 122 238</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>41 437 798</b>	<b>50 148 550</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>820 242</b>	<b>973 688</b>

# Annexe



**I - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Voir commentaires joints

**II - FAITS CARACTERISTIQUES**

N.A.

**III - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN**

. Montant des créances représentées par effets de commerce	:	0 €
. Montant des dettes représentées par effet de commerce	:	0 €
. Montant des immobilisations financières concernant des entreprises liées	:	0 €
. Montant des dettes concernant les entreprises liées	:	1 671 323 €
. Montant des charges concernant les entreprises liées	:	1 465 423 €
. Montant des produits concernant les entreprises liées	:	1 543 847 €
. Montant des créances concernant les entreprises liées	:	1 537 184 €

**IV - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

. Nature	:	
. Montant	:	N.A.
. Durée d'amortissement	:	

**V - FONDS COMMERCIAL**

. Nature	1) Reprise du fond de l'entreprise BERTHOLD F.
. Montant	1) 15 244,90 €
. Date	1) 10/07/1988

**VI - INTERETS IMMOBILISES**

- Montant	:	N.A.
-----------	---	------

**VII - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT**

- Montant	:	N.A.
-----------	---	------

**VIII - DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS D'ACTIF CIRCULANT**

- Stocks :		
. Valeur au bilan	:	53 255 929 €
. Valeur du marché	:	supérieure
- Valeurs mobilières		
. Valeur au bilan	:	5 000 934 €
. Valeur du marché	:	5 000 934 €

**IX - COMPTE DE REGULARISATION**

Voir détail joint

**X - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

- 20.000 actions de 16 Euros	:	320 000 €
- Augmentation de capital suite au passage à l'Euro	:	15 101,97 €

**XI - PARTS BENEFICIAIRES**

- Nombre	:	N.A.
- Valeur unitaire	:	

**XII - ENGAGEMENTS BILAN**

<u>Crédit bail</u>	:	Voir détail joint
<u>Emprunts</u>	:	Voir détail joint

Nantissement / Hypothèques d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières :

Type de nantissement	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste de bilan (b)	% correspondant (a) / (b)
s/immo corporelle (1)	13/06/2015	13/05/2020	378 500 €	465 000 €	84%
s/immo financière (2)	31/01/2016	26/11/2025	500 000 €	500 000 €	100%

(1) Nantissement du matériel (machine de soudage et machine de rabotage) financé par l'emprunt souscrit à la BNP pour 390 000€.

(2) Nantissement du compte titres ouvert à la Société Générale, afin de garantir le prêt souscrit le 20/11/2015. Ce compte titres est composé de 10 titres SG ISSUER TV15-141125 EMTN d'une valeur unitaire de 50 000 € (cinquante mille euros).

**XIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- Cautions données	:	4 031 518 €
- Cautions reçues	:	3 357 605 €
- Caution en faveur du fournisseur TOTAL souscrit par BAUDIN	:	90 216 €



**XIV - PARTICIPATIONS FINANCIERES**

Voir tableau joint

**XV - CONSOLIDATION**

- Les comptes de BERTHOLD SA sont intégrés globalement par la Société P.C.B.  
60, rue de la Brosse  
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

**XVI - INTEGRATION**

- A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2012, la Société BERTHOLD est incluse dans le périmètre d'intégration de la société BAUDIN CHATEAUNEUF.  
L'option et l'accord notifiés à l'administration fiscale demeurera en vigueur pendant toute la durée d'appartenance de la société BERTHOLD au groupe intégré formé par BAUDIN CHATEAUNEUF.

**XVII - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : 20 849 € HT****XVIII - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN : 246**

- Cadre : 53
- ETAM : 41
- Ouvriers : 152 (dont 11 apprentis)

**XIX - CUMUL DU DIF AU 30 SEPTEMBRE 2016**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le DIF (Droit Individuel à la Formation) est remplacé par le CPF (Compte Personnel de Formation). Il n'est plus géré par l'entreprise.

**XX - ENGAGEMENTS DES INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

Pour le personnel Ouvriers, les indemnités de retraite sont couvertes par le contrat Prévoyance PRO BTP conformément aux conventions collectives applicables dans l'entreprise.

Pour le personnel Etam et Cadres, aucune provision des engagements retraite n'a été constatée dans les comptes.

Une simulation a été faite au 01/10/2016 à partir des hypothèses suivantes :

- Convention Collective : Bâtiment Convention Collective Nationale
- Masse salariale de référence : 3 659 425 €
- Taux annuel estimé d'augmentation des salaires : 0,50% (Cadres et Etam)
- Taux moyen de charges sociales : 45%
- Taux de rotation du personnel (turn over) : 7%
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'initiative des salariés
- Age de retraite envisagé : 62 ans
- Table de mortalité : TF00-02 pour les femmes / TH00-02 pour les hommes

Suivant cette étude, le montant des engagements retraite pour le personnel Etam et Cadres s'élève à 560 690 €.

**XXI - CICE**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant définitif de 337 157 euros. Une provision pour le CICE de l'année civile 2016 (9 mois) a été constatée pour un montant de 229 466 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6489000 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## I. REGLES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions, logiciels et brevets	De 01 à 02 ans
Constructions	De 10 à 25 ans
Agencement des constructions	08 ans
Matériel et outillage industriels	De 01 à 08 ans
Matériel de transport	De 01 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	De 05 à 10 ans
Mobilier	08 ans

Les amortissements dégressifs sont traités par le biais de l'amortissement dérogatoire conformément au règlement CRC 2002-10.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

#### b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

#### c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

#### d) Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les travaux en cours sont évalués à leur prix de revient. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision, quand la valeur des travaux, en prix de revient, est supérieure au prix de vente, à la date de clôture de l'exercice.

e) Travaux à long terme

Les résultats sur travaux à long terme sont pris en compte lors de leur achèvement.

f) Provisions pour risques et charges

Elles sont calculées de façon à faire face aux risques nés dans l'exercice et devant se déduire dans les exercices suivants.

Les dotations 2016 concernent :

Six sinistres sur chantier	pour un montant de	394 000 €
----------------------------	--------------------	-----------

Aucune indemnité de départ en retraite n'est provisionnée. Voir paragraphe XX de l'annexe.

**IX - DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF**

409800 - <u>Fournisseurs - Avoirs à recevoir</u>		126 838,64 €
Achats & prestations divers	126 838,64 €	
TVA	0,00 €	
418100 - <u>Clients - Factures à établir</u>		
Travaux divers		
TVA		
418800 - <u>Clients - Intérêts moratoires à recevoir</u>		
438700 - <u>Organismes sociaux - Produits à recevoir</u>		0,00 €
Fongecif - Remb		
TVA		
441100 - <u>Etat - Subventions à recevoir</u>		119 723,00 €
GIP		
448700 - <u>Etat - Produits à recevoir</u>		232 222,00 €
CICE		
468700 - <u>Débiteurs divers - Produits à recevoir</u>		57 212,86 €
Assurance - Cabinet BASSEVILLE	7 068,05 €	
Remboursement frais formation - Constructys	47 575,92 €	
Remboursement frais bancaires - Société Générale	2 568,89 €	
467105 - <u>Débiteurs Baudin - Produits à recevoir</u>	0,00 €	0,00 €
Intérêts Cash Pooling BNP		
486100 - <u>Charges constatées d'avance</u>		159 749,34 €
Cotisations & abonnements divers	4 155,56 €	
Taxes & redevances diverses	66 893,50 €	
Prestations diverses	11 235,12 €	
A.P.M. Formation	1 750,00 €	
LA POSTE - Collecte et remise courrier, abonnement BP	1 165,00 €	
Assurance Bris de machine location	7 408,00 €	
Assurance multirisque	6 138,00 €	
Contrats d'entretien et de maintenance	18 092,30 €	
Locations de matériels	10 632,40 €	
Crédits baux	24 919,46 €	
Avocat	3 320,00 €	
Divers	4 040,00 €	
518700 - <u>Intérêts courus à recevoir</u>		25 882,18 €
Divers	25 882,18 €	
267400 - <u>Créances rattachées à des participations</u>		- €
Dividendes Groupe 1000 Lorraine	- €	
		721 628,02 €

**IX suite -DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF**

		DEDUCTIBLE	NON DEDUCTIBLE
408100	<u>Fournisseurs - Factures à recevoir</u>	335 402,11 €	
	Prestations diverses		
	Travaux sous-traités		
	Locations diverses		
	Achats de matériaux	305 108,68 €	
	Fourniture d'électricité		
	Honoraires		
	T.V.A.	30 293,43 €	
419800	<u>Clients - Avoirs à établir</u>		
	Travaux et prestations		
	T.V.A.		
428600	<u>Personnel - Charges à payer</u>	647 690,42 €	
	Intéressement, Prime d'ancienneté, Heures supplémentaires		
	T.V.A.		
438600	<u>Organismes sociaux - Charges à payer</u>	402 363,12 €	18 861,00 €
	C.C.I. - Effort construction	23 548,00 €	
	O.R.G.A.N.I.C.	18 861,00 €	
	Formation continue	32 693,18 €	
	URSSAF - Forfait social / Intéressement	100 920,00 €	
	Cotisations Salariales et charges s/prime ancienneté et Heures	174 982,17 €	
	CAISSE DE CONGES PAYES - Taxe d'apprentissage	35 489,27 €	
	SIST BTP Lorraine	2 914,50 €	
	Charges s'avantages en nature véhicule	12 955,00 €	
	T.V.A.		
448600	<u>Etat - Charges à payer</u>	49 806,00 €	2 931,00 €
	Taxes foncières	36 243,75 €	
	Cotisation Foncière des Entreprises	10 631,25 €	
	Taxe sur les véhicules de Société	2 931,00 €	
468600	<u>Créditeurs divers - Charges à payer</u>	141 707,22 €	
	C.O.R.E.M. - Taxe parafiscale	6 380,00 €	
	AXA RC RD GC-CM	101 524,00 €	
	AXA Bris Location	176,90 €	
	Prévoyance ACE	3 863,00 €	
	Fédération BTP	2 048,18 €	
	Divers	27 715,14 €	
	T.V.A.		
467205	<u>Créditeur Baudin</u>		
	Commissions/caution		
467210	<u>Créditeur O.A.E.</u>	500,00 €	
	Intérêts compte courant		
	Encaissement chèque à rembourser	500,00 €	
518600	<u>Établis. financiers - Intérêts courus</u>	696,14 €	
	Agios - Prestations	696,14 €	
	T.V.A.		
		1 578 165,01 €	21 792,00 €

XII - CREDITS BAUX

AU 30/09/2016

Libellé	Matériel & Outillage	Matériel de Transport	Total
<b><u>VALEURS D'ORIGINE</u></b> (Sans les frais annexes)	1 864 180	385 333	2 249 513
<b><u>AMORTISSEMENTS</u></b>			
- Cumuls antérieurs	1 250 951	222 590	1 473 542
- Dotations de l'exercice	233 484	37 975	271 459
<b>Total</b>	<b>1 484 435</b>	<b>260 566</b>	<b>1 745 001</b>
<b><u>REDEVANCES PAYEES</u></b>			
- Cumuls antérieurs	1 357 335	215 051	1 572 386
- Comptabilisées dans l'exercice	262 436	52 482	314 918
<b>Total</b>	<b>1 619 771</b>	<b>267 533</b>	<b>1 887 304</b>
<b><u>REDEVANCES A PAYER</u></b>			
- A 1 an au plus	242 459	36 379	278 838
- A + 1an & - 5 ans	385 708	89 848	475 557
- A + 5 ans	10 602	0	10 602
<b>Total</b>	<b>638 770</b>	<b>126 227</b>	<b>764 997</b>
<b><u>VALEURS DE RACHAT</u></b>			
- A 1 an au plus	32 213	16 723	48 937
- A plus 1 an & moins 5 ans	7 051	1 800	8 851
- A plus 5 ans	1 878	0	1 878
<b>Total</b>	<b>41 142</b>	<b>18 523</b>	<b>59 665</b>

# Etat des engagements crédit-bail

Exercice du 01/10/2015  
au 30/09/2016  
Tenue de compte : €

Situation au 30/09/2016

Page : 1

Date tirage : 15/09/2016 à 17:39:39

© Sage - Sage 100 Immobilisations I7 8.10

Code	Désignation	Redevances exercice	Redevances cumulées	Redevances jusqu'à 1 an	Redevances + 1 à 5 ans	Redevances > 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
10N	LIGNE PERCAGE ET COUPE	92 331,00	659 471,26	71 255,44			71 255,44	6 790,00
10R	CHARGEUSE CATERPILLAR 963D	55 037,80	93 474,52	55 037,80	126 676,68		181 714,48	2 683,60
11R	CAMION GRUE VOLVO	36 379,08	55 667,99	36 379,08	89 848,33		126 227,41	1 800,00
12R	PELLE SUR PNEUS LIEBHERR A914 N°2	21 117,70	21 117,70	31 719,64	126 878,56	10 601,94	169 200,14	1 878,00
1S	CHARIOT TELESCOPIQUE LIEBHERR TL441	7 957,71	7 957,71	15 407,48	53 672,21		69 079,69	767,00
2S	MINI PELLE VOLVO	6 306,30	6 306,30	18 018,00	64 564,52		82 582,52	910,00
3R	RENAULT MASTER	1 233,96	27 261,02					259,46
4N	CAMION MAN	12 773,24	167 307,25					16 300,00
5P	POINCONNEUSE VERNET	41 749,36	236 579,71	41 749,36	13 916,45		55 665,81	2 690,00
6N	NIVELEUSE CAT 120M	23 970,37	247 320,48					25 000,00
8R	DACIA DUSTER	2 096,21	17 296,71					163,86
9R	MINI PELLE TEREX TC37	13 965,60	32 625,20	9 271,60			9 271,60	423,20
<b>Total général</b>		<b>314 918,33</b>	<b>1 572 385,85</b>	<b>278 838,40</b>	<b>475 556,75</b>	<b>10 601,94</b>	<b>764 997,09</b>	<b>59 665,12</b>





BILAN AU 30.09.2016

XII - DETAILS DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

N° du crédit	Etablissements de crédit	Valeur initiale	Nouveaux emprunts	Valeur au 01.10.15	Remb de l'exercice	Valeur au 30.09.16	Degré d'exigibilité du passif		
							- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
1641000	BNP	390 000,00 €	0,00 €	364 661,71 €	76 574,47 €	288 087,24 €	77 421,04 €	78 276,97 €	132 389,23 €
1642000	SG	0,00 €	950 000,00 €	0,00 €	79 166,70 €	870 833,30 €	95 000,04 €	87 083,37 €	688 749,89 €
164300	BPI France	0,00 €	750 000,00 €	0,00 €	110 124,36 €	639 875,64 €	148 122,63 €	149 610,68 €	342 142,33 €
	<b>TOTAUX</b>	390 000,00 €	1 700 000,00 €	364 661,71 €	265 865,53 €	1 798 796,18 €	320 543,71 €	314 971,02 €	1 163 281,45 €





XIV. PARTICIPATIONS FINANCIERES

AU 30/09/2016

PARTICIPATION	CAPITAL DETENU	POURCENTAGE DETENU	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	RESULTAT NET COMPTABLE	SITUATION NETTE
OUVRAGES D'ART DE L'EST 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	91 241 €	99,75%	2 789 234 €	22 507 €	1 098 552 €
GRUPE 1000 LORRAINE 57000 METZ	7 622 €	2,63%	15 462 890 € (exercice 2015)	-262 630 € (exercice 2015)	2 516 266 € (exercice 2015)



## INVESTISSEMENTS REALISES

AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/09/2016

ACHATS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN AUTOFINANCES OU FINANCES PAR UN EMPRUNT CLASSIQUE

TRAVAUX FAITS PAR NOUS MEMES TERMINES <i>Aménagement terrain, Bureaux et sanitaires ACM, Chemin de roulement</i>	512 396,51 €
IMMOBILISATION EN COURS	- €
TRAVAUX FAITS PAR NOUS MEMES EN COURS	- €
LOGICIELS	9 950,34 €
INSTALLATIONS, AGENCEMENTS	2 020 394,94 €
MATERIEL & OUTILLAGE	921 412,61 €
MATERIEL DE TRANSPORT	131 183,84 €
MOBILIER & MAT DE BUREAUX	9 768,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 605 106,65 €</b>

ACHATS FINANCES PAR CREDITS-BAUX

VEHICULES DE LIAISON	- €
CAMIONNETTES	- €
MATERIEL & OUTILLAGE	167 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>167 700,00 €</b>

**TOTAL GENERAL 3 772 806,65 €**COMMANDES EN COURS OU REALISEES DU 01/10/2016 AU 31/12/2016 (TTC)

Benne acier MARREL	51 360,00 €
Renaul Master	31 900,00 €
Renault Master	31 900,00 €
Renault Master	31 900,00 €
Renault Master	31 900,00 €
Renault Kangoo	20 100,00 €
Volswagen Tiguan	35 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>234 060,00 €</b>

BILAN AU 30.09.2016

**PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Sur opérations de gestion		
7718000 Autres produits exceptionnels		
	TOTAL .....	0,00 €
Sur opérations en capital		
7751000 Prod. cession immo. Incorporel		124 999,99 €
7752000 Prod. cession immo.corporel		30 952,51 €
7770000 Quote part des subventions virée au résultat		
	TOTAL .....	155 952,50 €
Autres produits exceptionnels		
7788000 Produits exceptionnels		5 480,15 €
	TOTAL .....	5 480,15 €
Reprises sur provisions		
7872500 Reprises amortissements dérogatoires		59 540,58 €
	TOTAL .....	59 540,58 €
<b>Total des Produits exceptionnels</b>		<b>220 973,23 €</b>

**CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Sur opérations de gestion		
6712000 Amendes fiscales pénales		51 079,00 €
6713000 Dons libéralités		0,00 €
6718000 Autres charges excep/gestion		0,00 €
6720000 Charges sur exercices antérieurs		30 408,87 €
	TOTAL .....	81 487,87 €
Sur opérations en capital		
6751000 Val. compta.immo.incorp.cedees		106 955,10 €
6752000 Val. compta.immo.corp.cedees		
	TOTAL .....	106 955,10 €
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
6872500 Amortissements dérogatoires		93 320,31 €
	TOTAL .....	93 320,31 €
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>		<b>281 763,28 €</b>

BILAN AU 30.09.2016

**TRANSFERTS DE CHARGES**

Tranferts de charges d'exploitation		
7910000	Transferts de charges	42 533,11 €
7911000	Remboursements assurance	129 392,97 €
7912000	Remboursements formation continue	217 913,97 €
7913000	Remboursements indemnités intempéries	16 609,98 €
7914000	Remboursements indemnités maladie	44 150,00 €
	TOTAL .....	<b>450 600,03 €</b>
<b>Total des Produits exceptionnels</b>		<b>450 600,03 €</b>



## BERTHOLD S.A

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 320.000 Euros  
Siège social : 114 Rue du Rattenfout  
55320 DIEUE SUR MEUSE

RCS BAR LE DUC B 347 890 840

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2017 POUR L'EXERCICE 2015 / 2016

#### 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE - RESULTATS

La production de l'exercice ressort à : ..... 40 226 206 €  
contre 48 281 049 € au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à ..... 1 610 434 €  
Contre 2 235 323 € à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'établissent à : ..... 40 944 460 €

Elles comprennent en particulier les comptes suivants :

- Achats de marchandises et Matières premières ..... 7 350 983 €
- Charges externes ..... 18 052 407 €
- Impôts et Taxes ..... 587 974 €
- Salaires et Charges ..... 12 385 677 €
- Amortissements et provisions ..... 2 567 409 €
- Autres charges ..... 8 €

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de : ..... 892 180 €

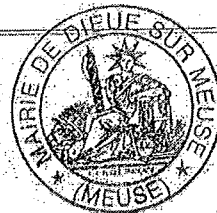
Le résultat financier est bénéficiaire de : ..... 140 145 €  
compte-tenu des produits de participation.

Le résultat courant avant impôts, ressort à : ..... 1 032 325 €

Le résultat exceptionnel est déficitaire de : ..... 60 790 €

Déduction impôts Société : ..... 151 293 €

Résultat net exercice : ..... 820 242 €



## 2 - AFFECTATION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 30.09.2016 et décide de proposer à l'Assemblée d'affecter le résultat et le report à nouveau de l'exercice antérieur, soit :

820 242 + 10 180.323 = ..... 11 000 565 €

de la manière suivante :

- Report à nouveau après répartition, compte-tenu des reports à nouveau antérieurs : ..... 11 000 565 €

Nous vous rappelons le montant des dividendes distribués par action au cours des 3 derniers exercices :

Exercice	Dividende
2012/2013	300 000 €
2013/2014	300 000 €
2014/2015	0 €

Figure en annexe un tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

## 3 - DIFFICULTES RENCONTREES POUR L'EXERCICE 2015/2016

L'année 2015/2016 a mis en évidence une stagnation de nos effectifs, un recul assez net de notre activité annuel de l'ordre de 10%, dû à une forte sous-activité des trois premiers mois de l'année 2016, dans les activités de génie civil et VRD. Malgré cela, le résultat d'exploitation est positif.

Les investissements importants démarrés lors de l'exercice précédent (aménagement site et bureaux-sanitaires de l'atelier) ont été terminés au cours de l'exercice.

## 4 - TENDANCES POUR L'EXERCICE 2016/2017

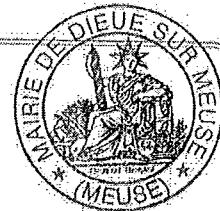
L'exercice 2016/2017 s'ouvre avec une perspective d'activité supérieure à l'exercice précédent, avec un retour équivalent aux exercices courants de la société de l'ordre de 42 M€, et avec un résultat d'exploitation prévisionnel positif.

Cependant, les niveaux de prix du marché restent bien trop bas pour surmonter les aléas et retrouver une sérénité de gestion d'affaires normale.

Les investissements seront limités aux strictes nécessités de remplacement tout en n'oblitérant pas l'avenir afin de garder un atelier et un parc performants.

Les effectifs devraient rester stables voire progresser légèrement.

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**



**BERTHOLD**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 320 000 Euros  
Siège social : 114, Rue du Rattentout - 55 320 DIEUE SUR MEUSE  
RCS BAR LE DUC 347 890 840 INSEE 347 890 840 00015

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**du 31 MARS 2017**

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille dix sept,  
le trente et un mars,  
à 14 heures,

Les Actionnaires de la Société Anonyme BERTHOLD, dont le capital est de 320 000 Euros, divisé en 20 000 actions de 16 Euros chacune, sur convocation faite par le Président du Conseil d'Administration suivant lettre adressée à chaque actionnaire propriétaire d'actions nominatives, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège social.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal RIBOLZI, Président du Conseil d'Administration.

Messieurs Damien COLOMBOT et Pierre MASSON, les deux Actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés aux fonctions de Scrutateurs.

Madame Géraldine PIERRON est désignée comme Secrétaire.

Le cabinet ARCHE, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les Membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les 3 Actionnaires présents ou représentés possèdent 19 405 actions sur les 20.000 actions qui composent le capital social ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Sur le bureau, sont déposées et mises à la disposition des membres de l'Assemblée, les pièces suivantes :

- la copie des lettres de convocation qui ont été adressées aux Actionnaires et au Commissaire aux Comptes
- un exemplaire des statuts,
- le registre des Assemblées Générales,
- la feuille de présence de l'Assemblée certifiée par le Bureau,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, au 30 Septembre 2016, ainsi que le bilan et les comptes annuels établis à la même date,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

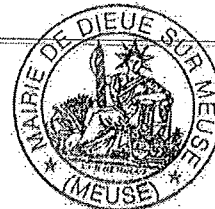
Le Président indique les Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes ainsi que la liste des Actionnaires ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, dans les délais légaux.

Il demande à l'Assemblée de lui en donner acte, ce qu'elle fait à l'unanimité.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

Ordre du Jour Ordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la situation de la Société et son activité au cours de l'exercice 2016, clos le 30 septembre 2016.
- Rapports du Commissaire sur les Comptes de l'exercice
- Rapport Spécial du Commissaire sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce
- Approbation desdites conventions, ainsi que des Comptes et opérations de l'exercice
- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- Affectation des Résultats de l'exercice



### Ordre du Jour Extraordinaire :

- *Transformation de la société en société par action simplifiée*
- *Adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme*
- *Nomination du Président*
- *Confirmation du Commissaire aux comptes dans ses fonctions*
- *Pouvoirs en vue des formalités*
- *Projet d'augmentation du capital social réservé aux salariés de la société dans les conditions prévues à l'article L3332-18 du Code du travail en application de l'article L227-1, al. 3 du Code de commerce.*

Monsieur le Président donne alors lecture du rapport qu'il a établi, ainsi que des comptes du bilan.

Puis Le Président donne lecture des rapports annuels du Commissaire aux comptes ainsi que des rapports établis conformément à l'article L 225-31 du Code du commerce.

Ces lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 Septembre 2016, approuve les comptes et bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un résultat net de 820 242 Euros.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce, déclare l'approuver.

Chacune desdites conventions est approuvée, étant observé que les Membres du Conseil d'Administration intéressés n'ont pas pris part au vote relatif aux conventions les concernant.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.